

Yacht Club de Pointe-Claire

COURSE DES PIRATES

10 septembre, 2022

AMENDEMENT No.1 à l'AVIS DE COURSE(AC)
5 septembre 2022

1. Article 4 e) est modifié

Article actuel:

4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

e. Les deux divisions sont réparties comme suit:

Division - A	Voiliers avec spinnaker
Division - B	Voiliers Voiles blanches

Remplacé par:

4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

e. Une seule division pour cette course : Voile blanche.

2. Article 7 est modifié

Article actuel:

7. PRIX

- a. 2 (deux) prix seront décernés :
 - i. Une bouteille de rhum au gagnant de la division A
 - ii. Une bouteille de rhum au gagnant de la division B

Remplacé par:

7. PRIX

- a. 2 (deux) prix seront décernés :
 - i. Une bouteille de rhum au gagnant de la division A
 - ii. Une bouteille de rhum au gagnant de la division B tirée au hasard parmi les bateaux non-gagnants